INSTITUT TOCQUEVILLE

5, rue Vital - 75016 Paris
01 42 30 50 11
contact@cours-tocqueville.com

Bulletin d'inscription

PRÉPA SCIENCES PO TOUS IEP TERMINALE

PRÉPARATION ANNUELLE

INFORMATIONS

Nom et prénom de l'élève .....

Adresse .....

Tél domicile ..... Portable ..... Email .....

Classe et filière ..... Établissement .....

LANGUES ET OPTIONS

Langue choisie au concours	Option pour Sciences Po Paris
☐ Anglais	☐ Mathématiques
☐ Allemand	☐ Littérature - Philosophie
☐ Espagnol	☐ Sciences économiques et sociales

CHOIX DES PÉRIODES

Les élèves choisissent les cours du mercredi ou du samedi (14h - 18h ou exceptionnellement 14h - 20h)

- ☐ Cours du mercredi
- ☐ Cours du samedi

Dates : du mercredi 25 septembre 2019 (ou samedi 28 septembre 2019) au mercredi 8 avril 2020 (ou samedi 11 avril 2020) - hors vacances scolaires.

Contenu : Histoire, Langues (Allemand, Anglais ou Espagnol), Questions contemporaines, Option (Mathématiques, Sciences économiques et sociales ou Littérature), Dossier et Entretien.

Une préparation complémentaire à l'IEP de Grenoble et l'IEP de Bordeaux est possible.

Conditions générales

Les conditions d'admission

Les inscriptions sont soumises à une sélection. Merci de bien vouloir joindre au présent bulletin d'inscription les trois derniers bulletins scolaires disponibles. Nous revenons vers vous dans la semaine qui suit la réception de ces documents. Vous pourrez ensuite être convoqué pour un entretien préalable d'admission.

Le règlement

Le règlement des frais d'inscription (200€) doit être joint au présent bulletin, par chèque à l'ordre de l'Institut Tocqueville.
Le règlement des frais de scolarité intervient dès confirmation de l'admission. Il peut être le cas échéant échelonné (règlement possible en trois fois, à l'inscription, début novembre 2019 et début janvier 2020).

L'annulation

En cas de rejet du dossier d'inscription les frais d'inscription vous sont remboursés. En cas d'annulation de votre part (par courrier recommandé à notre attention) plus d'un mois avant le début de la préparation, l'ensemble des frais de scolarité vous sont remboursés. Les frais d'inscription, en revanche, ne peuvent être remboursés.

MONTANT À RÉGLER	2850€

RÈGLEMENT

Préparation annuelle : 2850€

Fait à **Le**

Signature